



RENCONTRE ENTRE JEUNES FRANÇAIS, ALLEMANDS ET POLONAIS ET D'AUTRES PAYS EUROPEENS VISIONS DE L'EUROPE: HIER – AUJOURD'HUI – DEMAIN.

GENERATIONS EN DISCUSSION SUR LE REVE EUROPEEN ET SA REALITE ¹

7 thèses présentés à l'occasion
de la rencontre de la Jeunesse Européenne à Cabourg
16 juillet 2011

Organisé sous les auspices
du Mouvement Européen France, Section Cabourg,
Institut National de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire,
Direction Générale Éducation et Culture, Commission Européenne,
avec le concours du Comité pour la Coopération franco-germano-polonaise.

- 1. L'intégration européenne**
- 2. L'Europe dans le monde**
- 3. Lutte contre les préjugés en Europe**
- 4. Rencontres et partenariats au cœur de la construction européenne**
- 5. La politique d'éducation européenne**
- 6. Égalité des Chances en Europe**
- 7. Le marché du travail européen**

¹ Chapitre 943 du recueil "Le Triangle de Weimar en Europe
La coopération franco-germano-polonaise
Origine – Potentiel – Perspectives »

Klaus-Heinrich Standke (dir.)

Éditions Adam Marszalek, Toruń 2010
ISBN 978-83-7611-464-4

1.) L'intégration européenne

Faisons le vœu que, dans une cinquantaine d'années, soit lors des élections au Parlement européen de 2059, un taux minimal de participation de 82% soit la preuve du succès de l'intégration européenne. Mais, pour atteindre un but qui se veut tellement ambitieux, l'intégration européenne doit être approfondie de façon à ce qu'émerge en chaque citoyen de l'UE une conscience européenne.

L'objectif principal de ce processus d'intégration doit être d'ériger un système de formation commun. A l'heure actuelle, les décisions en la matière sont prises au niveau étatique. Cela a pour conséquence de freiner les expériences à l'étranger et de complexifier la reconnaissance des diplômes.

Un autre point important réside en la construction d'un système social uniformisé à l'échelle européenne. Il s'agira par ce biais de permettre aux citoyens de l'UE de trouver plus rapidement un emploi, de dépasser les différences sociales et de mettre en place un unique et optimal système de protection de santé.

L'UE devrait être érigée sous une forme fédérale. Un gouvernement devrait notamment être mis en place sous la forme d'un Triumvirat dont la composition serait partiellement renouvelée chaque année par un vote du Parlement européen. Une claire délimitation des compétences serait alors nécessaire.

Afin de développer une conscience européenne, il apparaît dans un premier temps nécessaire de promouvoir de manière générale une éducation politique renforcée et, dans un deuxième temps, de favoriser la réalisation des promesses électorales. Cela permettra de renforcer la compréhension de ce qu'est l'UE, de créer un besoin d'Europe au sein des populations et de repousser les tendances anti-démocratiques.

Pour franchir la distance qui existe encore entre la situation actuelle et un taux de participation électorale de 82%, il est important que soient instaurées de semblables conditions générales parmi tous les Etats membres. Dans cet objectif, il est nécessaire que tous les Etats membres de l'Union Européenne adhèrent aux accords de Schengen et adoptent l'Euro.

2.) L'Europe dans le monde

La situation actuelle :

Dans chaque Etat-membre sont mis en place des actions et parfois des partenariats. C'est malheureusement rare et pas autant développé que nous le souhaiterions. Ces actions devraient être organisées ou coordonnées à l'échelle européenne. En ce qui concerne les partenariats existants, l'information fait défaut. Les citoyens ne sentent pas concernés. Prenons pour exemple la France : les manifestations culturelles, trop superficielles, ne mènent pas à une coopération entre les Etats.

Notre vision :

Des partenariats entre les Etats-membres et les pays des autres continents devraient être mis en place autour de projets très concrets dans les pays partenaires et ce, pour une durée de deux ans. Chaque Etat-membre doit choisir un pays partenaire en accord mutuel.

On prévoit :

- Echanges suivis (dans les domaines scolaires, professionnels, sportifs, touristiques et culturels)
- Service civil
- Transports à tarifs réduits afin de se rendre dans le pays partenaire
- Centralisation de données sur Internet gérée par une organisation bilatérale

Les moyens

- Implication des responsables politiques
- Rôle des médias pour diffuser l'information aux citoyens
- Directive européenne concernant les modalités de choix du pays partenaire

3.) Lutte contre les préjugés en Europe

Situation actuelle :

Bien que les mentalités aient considérablement évolué durant les cinquante dernières années, de nombreux citoyens conservent certains préjugés à l'égard des autres Etats membres et de leur habitants.

Manque d'information et de formation (notamment des jeunes) sur ce qu'est l'Union Européenne et sur la culture des pays qui la composent. Ignorance qui entretient une peur absurde de l'étranger.

Notre vision :

Dès le collège :

- Possibilité d'apprendre les langues de tous les Etats membres de l'Union
- Cours de culture générale sur l'histoire de l'Europe et son fonctionnement
- Introduction à l'histoire de chacun des différents pays membres

Mise en place, une fois par an, dans l'ensemble de l'Union Européenne, d'une journée culturelle consacrée à la culture et aux traditions d'un Etat membre en particulier.

Création d'une antenne radio européenne : Musique de tous les pays, mêmes nouvelles européennes diffusées simultanément dans toutes les langues, émissions culturelles...

Nos conseils :

En ce qui concerne l'apprentissage des langues :

- Favoriser la formation de professeurs pouvant enseigner deux langues étrangères minimum.
- Pour les langues rares et peu choisies par les élèves, possibilité d'apprentissage en laboratoire de langues, cours en ligne (subventions européennes afin d'équiper les écoles)

En ce qui concerne les cours de civilisation et d'histoire :

- Dans un premier temps, banaliser les « classes européennes » (possibilité déjà existante, dans certains lycées et collèges élitistes, de suivre des cours d'histoire dans une autre langue).
- À plus long terme, mise en place de cours obligatoires sur la formation et le fonctionnement de l'Europe ainsi que sur l'histoire de chacun des autres pays (programme et manuel scolaire communs)

En ce qui concerne la journée culturelle :

- Chaque année c'est au tour d'un pays, au cours d'une journée, de se présenter dans chacun des autres pays.
- Organisation, par les ambassades et les offices d'échanges pour la jeunesse, de différentes activités culturelles : rencontres de jeunes, conférences, débats, concerts, pièces de théâtre, festivals, dégustation de spécialités culinaires...
- Diffusion d'émissions culturelles et de musique traditionnelle par le biais des chaînes télévisées et des antennes radio.

4.) Rencontres et partenariats au cœur de la construction européenne

Situation actuelle:

- Il y a trop peu de possibilités de rencontres
- Il y a trop souvent un manque d'informations sur les rencontres et les partenariats
- Les partenariats ne sont pas assez «vivants»
- L'«Europe» est souvent un concept abstrait et pour beaucoup, Europe=politique

Notre vision:

- L'Europe devrait être un concept qui touche plus personnellement les gens : Europe= amitié, humanité
- On doit dire: Je suis et je me sens européen
- Il doit y avoir pour chacun la possibilité de participer à des rencontres.
- Les partenariats sont vécus comme des fêtes à travers des actions communes
- Chacun doit pouvoir rassembler de l'expérience lors de contacts avec d'autres européens.

Nos conseils:

- Il doit y avoir une augmentation de l'offre
- Il doit y avoir plus d'informations sur les offres et l'Europe à destination du public

- Il doit y avoir plus d'actions et des actions régulières entre les villes partenaires
- Le public doit être mis au courant par l'intermédiaire de discussions, conférences et par l'intermédiaire de la presse

5.) La politique d'éducation européenne

Situation actuelle:

Grandes différences entre les systèmes d'éducation

- Manque d'éducation en langues étrangères
- Manque d'éducation sur les différents pays d'Europe

Notre Vision:

- Formation européenne généralisée pour les professeurs (équivalence du niveau d'éducation et des diplômes)
 - Une partie des études à l'étranger
 - Élargir la possibilité d'échange pour les professeurs
- Généralisation des systèmes d'éducation à l'intérieur de l'Union européenne
- Cours d'anglais obligatoire à partir de l'école primaire (d'abord avec des jeux, puis de plus en plus intense corrélativement à l'âge) pour avoir un langage unitaire

Nos conseils:

- Création d'une assemblée internationale d'éducation dont les membres sont des députés de chaque pays de l'Union européenne (éventuellement avec la participation d'élèves et d'étudiants) -> réunions régulières
- Adaptation internationale des systèmes scolaires/programmes d'éducation/formations sur une période de plusieurs années
- Analyse du niveau et des opinions des élèves (à l'exemple de PISA)
- Des conférences de vidéocommunication entre les classes des différents pays

6.) Égalité des chances en Europe

Situation actuelle - Il n'y a pas d'égalité des chances ce moment en Europe concernant l'apprentissage des langues étrangères, la participation aux programmes d'échange au sein de l'Union Européenne, ainsi qu' en ce qui concerne le choix des langues à l'école.

Notre vision - Une participation obligatoire aux projets européens d'échange pour tous les élèves pendant leur scolarité. Cette participation doit être réalisée grâce aux subventions européennes.

- Tout le monde doit avoir la possibilité de prendre des cours de langues gratuitement.

- Les moyens Pour que ce projet de dépenses européennes soit accepté par le public, il faudra installer un institut indépendant qui publie les résultats en matière d' intégration et d' égalité des chances. Ces données peuvent être reprises par les médias.
- Les institutions d'enseignement doivent instaurer une coopération dans chaque pays européen.
- Chaque citoyen européen reçoit une « carte de langues » reliée à un « compte de langues ». Les cours de langues peuvent être payés avec cette carte qui sera rechargée à chaque épreuve de langue réussie.
- Les programmes et projets européens d'échanges doivent être intégrés dans le système éducatif. Les institutions d'enseignement restent cependant autonomes dans la réalisation.

7.) Le marché du travail européen

Situation actuelle :

Actuellement, sur le marché du travail européen, tous les citoyens de l'UE n'ont pas le droit de travailler dans l'ensemble des Etats membres. Cela bloque l'essor d'un espace économique égalisé ainsi que le développement d'une conscience européenne. Ceci contredit également le principe d'égalité.

Notre vision :

Chaque citoyen européen devrait avoir la possibilité de travailler dans chaque Etat membre.

Les conditions de travail devraient être les mêmes pour chaque citoyen, quel que soit son pays d'origine.

Nos conseils :

Chaque citoyen a le droit de travailler dans toute l'UE sans avoir à demander d'autorisation de travail.

Un salaire minimum en Europe permettra d'uniformiser les conditions de travail.

Une agence pour l'emploi centralisée où tous les chômeurs seront inscrits facilitera l'accès au travail.

Une formation en langues uniformisée au niveau européen est nécessaire. L'anglais devrait être imposé comme langue de travail et serait considéré comme langue officielle à côté de la langue de chaque pays.

En outre, les diplômes ainsi que les appellations professionnelles seront uniformisés afin de faciliter le travail et la mobilité internationale.